**Procès-verbal de l’Assemblée Générale annuelle tenue le mercredi 1er juillet 2020**

**Ave Montjoie, 35 à 1180 Bruxelles**

rue des aulnes, 10 à 1421 Ophain B.S.I.

Après signature de la liste des présences, il est constaté que sont présents 23 membres sur 57.

**Ordre du jour**

 La réunion débute à 19.37 h par l’accueil d’Olivier DUPONT, président ff.

1. **Allocution du président (démissionnaire) ainsi que du président (ff).**

Olivier DUPONT lit en séance le rapport de Francis PETIT, président démissionnaire. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal.

 Olivier rappelle la nécessité de recomposer le CA, actuellement en nombre insuffisant et il regrette le manque d’engagement des membres dans les activités du club.

Il rappelle que la piscine est encore fermée et que les conditions d’utilisation futures de celle-ci risquent d’être fort contraignantes, lors de la reprise en septembre.

Olivier remercie particulièrement Istvan pour le travail de secrétaire qu’il a effectué durant l’année.

1. **Approbation du PV de l’AG 2019 (à lire sur le site dans la rubrique membres : mdp « MURENE »)**

Aucune remarque n’est formulée, le procès-verbal est approuvé à l’unanimité.

1. **Présentation des comptes 2019.**

Il est rappelé que Michelle Verstraeten a démissionné au mois de février 2020, sans clôturer les comptes 2019.

Olivier a fait appel à un comptable pour finaliser la comptabilité de 2019.

1. **Rapport des vérificateurs aux comptes.**

Les vérificateurs aux comptes présentent leur rapport, qui est annexé au présent procès-verbal. Ils proposent d’approuver les comptes

1. **Approbation des comptes 2019 et décharge aux administrateurs.**

Après échanges de vues, les comptes 2019 sont approuvés à l’unanimité et décharges aux administrateurs données.

1. **Présentation du budget 2020.**

Actuellement, il y a 56 membres (42 1ère appartenance – 9 2ème appartenance et 5 nageurs).

Les recettes des cotisations prévues s’élèvent à 7 835 E moins 3 184.34 E à payer à la Lifras, soit 4 560.66 E. Ceci sans compter les recettes des différents évènements organisés par le club.

2020 sera certainement une bonne année, les dépenses de location seront en effet moindres (la non-utilisation de la piscine durant le confinement COVID-19 ne sera pas facturée.

1. **Rapport du chef d’école et du responsable apnée.**

Le rapport de Pierre De Bisschop, chef d’école, est annexé au procès-verbal.

Olivier Dupont est satisfait du développement de l’apnée au sein du CUP. Le nombre de participants augmente régulièrement. En tant qu’organisateur de sorties (plongée ou apnée), il souhaite que plus de membres participent aux sorties organisées par le club.

1. **Rapport des administrateurs.**

Istvan Banki, secrétaire, complète le rapport du chef d’école. Le système qu’il a mis en place pour l’organisation des sorties est particulièrement apprécié. Il remercie les membres pour le soutien qu’ils lui ont apporté durant sa première année dans le CA.

Plusieurs sorties sont prévues avant la fin de l’année 2020 (Get Wet, Rochefontaine, Barrage de l’Eau d’Heure, Tody,…).

José SIMONS, bien que ne faisant plus partie du CA, continue à s’occuper de l’administration du site Internet du club. Il vient de renouveler l’abonnement WIX pour deux ans. La liste des membres est sur le site et sera mise à jour. Les règles de respect du RGPD sont rappelées.

1. **Election des candidats.**

Se présentent candidats pour faire partie du CA :

* Arnaud PIOTTO
* Maire-Anne DE BISSCHOP

Après votes, Marie-Anne et Arnaud sont élus à l’unanimité.

1. **Activités 2020**

Didier Blanjean rappelle que le WEDEL se tiendra le weekend du 15 août 2020.

Olivier a évoqué les sorties dans le rapport des administrateurs (Get Wet,…).

1. **Présentation du stage de mer.**

Après recherches et renseignements pris, le CA a décidé de choisir Estartit (Costa Brava), près des îles

Medes. L’hôtel Flamingo a été sélectionné pour l’hébergement.

Les dates sont du 24 au 31 octobre2020 (trajet individuel).

Le prix demandé est d’approximativement 700 Euros.

Il est demandé aux membres intéressés de s’inscrire avant le 31 juillet 2020.

1. **Les 50 ans du CUP en 2021.**

A partir de 2021, CUP pourrait demander de devenir « royal ».

Les membres qui disposeraient de photos, souvenirs,… qui pourraient servir à l’occasion de cet

évènement sont priés de prendre contact avec Marie-Anne.

La séance est levée vers 22h30

Merci à Alain Gallée pour la rédaction du présent document